



**SYNDICAT**  
DU PERSONEL DE L'UIT

Le 20 juin 2017

Doc.synd.AG.2017.3

## **Rapport financier de l'année 2016**

### **Situation de nos membres :**

Nos cotisations pour l'année 2016 ont été de CHF 118'196.45 pour 302 membres.

Nous représentons environ 45 % du staff.

Les départs à la retraite depuis ces 12 derniers mois conjugués avec les nouveaux adhérents ont permis de garder un nombre stable de membres.

Dans l'ensemble des associations du personnel des Nations Unies, nous sommes le deuxième en matière de représentation derrière le B.I.T, la moyenne étant de l'ordre de 15 à 20 %.

### **Nos dépenses :**

Le comité du Syndicat a eu des représentations extérieures : participation à l'APACQ 2017 à New-York et au conseil de la FICSA 2017 à Kuala-Lumpur.

Nous avons participé à différentes formations sur la santé au travail, le harcèlement, etc...

## **Les dépenses de MSPINT :**

Concernant MSPINT (via Henner-GMC), pour la partie assurances santé il est maintenu une subvention de 10 CHF et pour l'incapacité de travail celle-ci est de 5 CHF pour tous les syndiqués.

Ces subventions nous permettent de maintenir le contrat à un niveau de tarif raisonnable pour les assurés.

Il n'y a pas eu de réunion de concertation en 2016 entre le Comité du Syndicat et MSPINT mais une prochaine date est déjà fixée pour la rentrée 2017.

Pour information, nous vous communiquons les chiffres 2016 :

Nombre de Cotisants :	310
Nombre de Bénéficiaires :	392
Total des cotisations :	CHF 884 984.-
Total des dépenses :	CHF 798 452.20

## **Le fonds d'entraide :**

A ce jour nous aidons 8 personnes dont 5 nouveaux cas.

Les engagements sont relativement bien respectés. En cas de d'incidents «prévisibles» ou non prévenir immédiatement la trésorière svp.

Les prêts ne sont pas recouverts sur le salaire de l'UIT mais au moyen de virements permanents effectués par les intéressés sur le compte postal du syndicat.

Le total des sommes prêtées est de 39 200.- CHF, 18 651.68 CHF ont été remboursés dans l'année et le solde reste de 20 548.32 CHF.

La trésorière et le Président ont ouvert un compte dédié au Fonds d'entraide et les remboursements des prêts perçus seront transférés sur ce nouveau compte. A l'avenir, les nouvelles demandes de prêts et remboursements transiteront automatiquement sur ce nouveau compte.

### **La Contribution Volontaire Mensuelle (CVM) :**

La CVM, contribution volontaire mensuelle payée par 5 personnes.

Le Conseil du personnel nous a versé une partie des arriérés dus, soit 486.- CHF le 7 juillet 2016.

### **Certification des comptes :**

Mme Orsini, du cabinet Exaplan à Genève a certifié nos comptes 2016 comme exacts, cf document joint ci-dessous.

Nous en profitons pour remercier la trésorière pour son travail efficace et méticuleux.

---